

Bibliothèques de l'IUT Paul Sabatier

CHARTRE DOCUMENTAIRE

2022



Contenu

Avant-propos.....	2
1/ Contexte institutionnel et missions des bibliothèques.....	2
2/ Réseaux et coopération documentaire	3
3/ Publics desservis.....	5
4/ Budget documentaire	5
5/ Organisation des collections	6
5.1 Domaines couverts	6
5.2 Fonds spécifiques.....	6
5.3 Accès aux collections	7
5.4 Signalement des collections	8
5.5 Valorisation des collections	8
6/ Politique d'acquisition.....	9
6.1 Responsabilité en termes d'acquisitions.....	9
6.2 Principes et critères de développement des collections	9
<i>Pluridisciplinarité</i>	9
<i>Collection multi-support</i>	9
<i>Principes généraux d'achat</i>	10
6.3 Politique de gestion des dons	11
<i>Dons entrants</i>	11
<i>Dons sortants</i>	11
7/ Politique de conservation et d'élimination.....	11
7.1 Inventaire.....	11
7.2 Principes de conservation par support	12
<i>Ouvrages</i>	12
<i>DVD</i>	12
<i>Périodiques imprimés</i>	12
7.3 Critères et modalités de désherbage	12
8/ Evaluation des collections.....	13
9/ Objectifs de développement des collections.....	13

Avant-propos

Cette charte documentaire a pour but de fixer les orientations de la politique documentaire des bibliothèques de l'IUT Paul Sabatier.

La première version 2019 s'appliquait dans un premier temps aux bibliothèques des sites toulousains Ponsan et Ranguel de l'IUT, intégrées au Service Commun de la Documentation (SCD) de l'Université Paul Sabatier et au CDRSHS-UPS, bibliothèque associée.

La seconde version 2022 est à présent élargie aux bibliothèques des sites délocalisés de l'IUT à Auch et à Castres, bibliothèques associées au SCD de l'UPS et actualisée.

Elle a été élaborée par le chef de service, responsable de la politique documentaire en associant ~~et~~ l'équipe d'acquéreurs, à l'issue d'une réflexion collective, et les responsables des bibliothèques des sites délocalisés.

Elle décrit les principes et les pratiques mis en œuvre en matière de sélection, d'acquisition, de valorisation et de conservation des documents en lien avec les missions et les publics des bibliothèques.

Ces principes de développement des collections prendront en compte l'évolution du service et du contexte universitaire, des projets en cours et du budget documentaire.

La charte vise à améliorer la qualité du service documentaire rendu et l'adaptation des collections aux besoins du public. Elle s'inscrit dans une volonté de renforcer la visibilité de la politique documentaire.

La présente charte documentaire est soumise pour approbation à la Commission documentation et au Conseil de l'IUT.

1/ Contexte institutionnel et missions des bibliothèques

Cinq bibliothèques sont réparties sur les quatre sites géographiques de l'IUT Paul Sabatier :

- Toulouse : Centre de Ressources Documentaires (CRDoc), site Ponsan.

Bibliothèque intégrée au SCD de l'UPS depuis 2006, elle met à disposition les ressources documentaires pour les 5 départements du site : Information-Communication, Gestion des Entreprises et des Administrations, Techniques de Commercialisation, Génie Electrique et Informatique Industrielle, Mesures Physiques.

- Toulouse : Centre de Ressources Documentaires (CRDoc), site Ranguel.

Bibliothèque intégrée au SCD de l'UPS depuis 2006, elle met à disposition les ressources documentaires pour les 5 départements du site : Gestion des Entreprises et des Administrations, Informatique, Génie Civil et Construction Durable, Génie Mécanique et Productique, Génie Chimique Génie des Procédés.

- Toulouse : CDRSHS-UPS Suzanne Briet, Centre de Documentation Recherche en Sciences Humaines et Sociales–UPS.

Bibliothèque associée au SCD de l'UPS, elle regroupe les ressources documentaires des laboratoires SHS de l'UPS :

Directoire ACTIHS (ActIvités Humaines et Sociales) de l'université Paul Sabatier : laboratoire d'études et de recherches en sciences sociales (LERASS), Centre d'Etude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP-site UPS), laboratoire inter-universitaire de recherche en didactique des langues (LAIRDIL), laboratoire gouvernance et contrôle organisationnel (LGCO), équipe du Centre de Recherches Sciences Sociales Sports et Corps (CRESCO).

- Auch : Bibliothèque commune à l'IUT, l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Toulouse Occitanie-Pyrénées (INSPE) et à l'Atelier Canopé 32.

La bibliothèque de l'IUT est associée au SCD de l'UPS, elle met à disposition les ressources documentaires pour les 3 départements du site de l'IUT : Génie biologique, Gestion des Entreprises et des Administrations, Hygiène-Sécurité – Environnement et les deux structures partenaires.

- Castres : Learning Center (Maison de Campus) commun à l'IUT et à l'école d'ingénieur ISIS (Informatique et Systèmes d'Information pour la Santé) de l'Institut National Universitaire de Champollion.

La bibliothèque de l'IUT est associée au SCD de l'UPS, elle met à disposition les ressources documentaires pour les 4 départements du site de l'IUT : Chimie, Packaging emballage et conditionnement, Métiers du multimédia et de l'internet, Techniques de commercialisation.

Les missions de ces bibliothèques sont les suivantes :

- Déterminer les besoins documentaires et mettre en œuvre la politique documentaire de l'IUT qui s'insère dans la politique documentaire du SCD de l'UPS.
- Acquérir gérer et diffuser une documentation actualisée sur tous supports.
- Accueillir le public, le renseigner.
- Assurer les formations à l'utilisation des services et des ressources documentaires.
- Mener les coopérations internes et externes en lien avec ces objectifs.
- Développer l'animation culturelle.

La bibliothèque de recherche CDRSHS-UPS a pour mission de :

- Mettre à disposition et gérer un fonds documentaire scientifique spécialisé en Sciences Humaines et Sociales.
- Former les usagers aux nouveaux outils de recherche d'information.
- Participer à la valorisation des travaux d'enseignants-chercheurs.
- Assurer la veille documentaire pour les enseignants chercheurs.

Les orientations générales sont définies par la responsable de la politique documentaire de l'IUT en adéquation avec la politique globale du SCD de l'UPS. Les responsables des bibliothèques veillent à la mise en œuvre de ces orientations dans leur service.

Cette politique définit les projets et les axes de développement pour les années à venir. Elle a été renforcée par la mise en place de la Commission documentation. Ceci permet d'améliorer la visibilité de l'activité documentaire au sein des départements de l'IUT et du SCD de l'UPS.

La politique documentaire recherche est définie par la responsable du CDRSHS en concertation avec les responsables des laboratoires de recherche SHS. La commission documentation inter-laboratoires est chargée de valider cette politique documentaire recherche. La responsable du CDRSHS est également membre de la Commission Documentation de l'IUT.

2/ Réseaux et coopération documentaire

Service Commun de la Documentation de l'UPS

Une convention a été établie entre l'IUT Paul Sabatier et le SCD en 2008 pour intégrer les bibliothèques des sites toulousains Ponsan et Rangueil.

Dans ce cadre, le SCD de l'UPS reverse les droits d'inscription des étudiants de l'IUT destinés à assurer l'acquisition d'ouvrages et de périodiques.

Bibliothèques intégrées et associées bénéficient de l'accès aux ressources électroniques du SCD.

Réseau des bibliothèques universitaires de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMiP)

Les bibliothèques de l'IUT font partie de ce réseau depuis 2000, date de l'informatisation des fonds documentaires. Cette coopération permet aux usagers de bénéficier d'un accès à l'ensemble des collections du réseau.

Ce réseau de bibliothèques universitaires est coordonné par le Service Inter-établissements de Coopération Documentaire (SICD) et fonctionne avec un système de gestion de bibliothèque (SGB Alma).

Le SICD met à disposition des bibliothèques un ensemble de services (catalogue Archipel, Service de Référence Virtuel – SRV, navette).

La participation à ces services permet aux personnels de s'intégrer dans une dynamique : échange sur les pratiques professionnelles, formations à l'évolution du SGB.

Un personnel assure la fonction de correspondant du SCD auprès du SICD pour le SRV, ce qui montre l'implication de l'IUT dans cette politique de réseau.

Le CDRSHS a intégré le réseau et le catalogue en 2017 en migrant ses collections du catalogue BCDI vers le catalogue Archipel.

Système Universitaire de DOcumentation (SUDoc)

Les collections des bibliothèques de l'IUT sont recensées dans le catalogue collectif des bibliothèques de l'enseignement supérieur.

Départements d'IUT et laboratoires

Sur les sites toulousains, le lien avec les départements s'est renforcé depuis la nomination des référents au sein de la Commission documentation. Ils sont à la fois relai dans leur département pour diffuser l'information, pour recueillir les suggestions d'achat des équipes pédagogiques et sont sollicités pour participer à des événements ponctuels.

Les responsables des CRDoc Ponsan/Rangueil interviennent dans chaque département du site lors du Conseil pédagogique de rentrée pour présenter un bilan d'activité et les nouveaux services proposés.

Les référents formation des CRDoc Ponsan/Rangueil travaillent en collaboration avec les équipes pédagogiques.

Les responsables des bibliothèques d'Auch, de Castres ont un lien direct avec les équipes pédagogiques des départements d'enseignement de leur site, ainsi que le CDRSHS avec les équipes des laboratoires du Directoire ACTIHS.

Réseau des bibliothèques d'IUT

Le chef de service des bibliothèques de l'IUT est membre actif du bureau et du CA de l'ABIUT (Association des Bibliothèques des IUT) depuis sa création en 2007. Ce réseau national favorise l'échange de bonnes pratiques et de réflexions sur les missions des bibliothèques et des centres de ressources documentaires d'IUT. L'IUT Paul Sabatier soutient ce réseau en souscrivant une adhésion institutionnelle annuelle.

3/ Publics desservis

Le public cible des bibliothèques de Ponsan, Rangueil, Auch et Castres est constitué d'étudiants en formation initiale ou continue, d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de personnels de l'IUT. Plus largement les fonds documentaires des bibliothèques de l'IUT sont accessibles à l'ensemble des usagers du réseau des bibliothèques de l'Université de Toulouse.

Les chiffres des publics inscrits sont produits annuellement dans les chiffres clés et le rapport d'activité.

73% des inscrits sont des étudiants BUT (Bachelor Universitaire de Technologie), ce qui montre le besoin de service de proximité des étudiants de l'IUT (année universitaire 2020-2021).

Le CDRSHS s'adresse prioritairement aux étudiants à partir du niveau Master, Doctorants, enseignants-chercheurs, et personnels des universités toulousaines mais également chercheurs et doctorants invités des laboratoires SHS de l'UPS.

4/ Budget documentaire

Les CRDoc Ponsan, Rangueil, Auch et Castres ont deux sources de financement : le SCD et l'IUT. Ils perçoivent l'essentiel de leur budget documentaire du SCD qui leur reverse les droits de bibliothèques payés par les étudiants d'IUT lors de leur inscription.

Le budget documentaire de l'IUT permet aussi l'acquisition de films ou documentaires sur support DVD.

Le chef de service assure la répartition et l'exécution du budget documentaire sur les sites.

La répartition du budget documentaire s'effectue selon les critères suivants :

- nombre d'étudiants sur chaque site de l'IUT,
- maintien, renouvellement et actualisation des collections existantes,
- constitution de nouveaux fonds en lien à l'évolution des enseignements, des contenus des Programmes Nationaux (PN) ou à la création de nouveaux diplômes,
- coût moyen du livre en fonction de la discipline.

Le responsable du CRDoc Rangueil et le référent acquisitions du CRDoc Ponsan assurent la répartition par domaines et le suivi de ces budgets.

Les responsables des bibliothèques d'Auch et de Castres assurent le suivi des budgets attribués.

La part consacrée aux périodiques imprimés a diminué ces dernières années à la fois en raison de la baisse de la consultation de la presse papier, de l'usage de la base de données de presse Europresse et de la réduction budgétaire globale.

Evolution des dépenses documentaires de 2018-2021 :

	Budgets	2017	2018	2019	2020	2021
CRDoc Ponsan	SCD	19383 €	22062 €	21705 €	20483 €	20760 €
	IUT	6169 €	7035 €	8226 €	7190 €	2870 €
CRDoc Rangueil	SCD	21111 €	21977 €	21400 €	20718 €	20855 €
	IUT	6843 €	6599 €	8204 €	6993 €	2407 €
Bibliothèque Auch	SCD	9068 €	9597 €	9358 €	8921 €	8995 €
	IUT	1356 €	1284 €	1242 €	1350 €	896 €
Bibliothèque Castres	SCD	7507 €	6132 €	9328 €	9925 €	9000 €
	IUT	1422 €	1404 €	1475 €	1545 €	562 €

Le budget du CDRSHS (documentation et fonctionnement) est abondé par trois laboratoires de recherche : le Lerass, et le Certop et le Lairdil pour les acquisitions ouvrages et les abonnements aux périodiques.

Récapitulatif des dépenses documentaires du CDRSHS :

	Budgets	2017	2018	2019	2020	2021
CDRSHS	Lerass/ Certop Lerass/Certop/Lairdil	8114 €	9324 €	9564 €	9593 €	8943 €

5/ Organisation des collections

5.1 Domaines couverts

Les collections des bibliothèques de Ponsan, Rangueil, Auch et Castres s'articulent autour des champs disciplinaires enseignés dans l'ensemble des départements de l'IUT. Elles regroupent les sciences humaines et sociales, le droit, les sciences économiques et politiques, les sciences exactes, les sciences appliquées, les sciences de l'ingénieur, les langues et la culture générale.

Les collections imprimées se composent de manuels, d'ouvrages thématiques, d'usuels, de périodiques, de romans et de bandes dessinées. Elles sont complétées par des CD d'accompagnement et des DVD.

Les collections de la bibliothèque d'Auch sont mutualisées par discipline et par niveau entre les trois structures.

A Castres, compte tenu de la fusion physique des collections de l'IUT et de celles de l'INUC, la politique d'achat a été repensée. Les acquisitions dans certains domaines sont abondées par l'une ou l'autre des bibliothèques, sans exclusivité.

Le fonds documentaire du CDRSHS est spécialisé en Sciences Humaines et Sociales avec une forte dominante en Sciences de l'Information et de la Communication. Il est composé d'ouvrages, revues scientifiques, thèses, HDR (Habilitation à Diriger des Recherches) et documents de littérature grise.

5.2 Fonds spécifiques

Etudes-Emploi-Métiers

Le domaine Etudes, Emploi, Métiers (EEM) est un fonds transversal commun à toutes les filières de BUT en lien avec le Projet Professionnel et Personnel de l'Etudiant (PPP, 3P ou 3PE). Il comprend des ouvrages de culture générale, des tests d'aptitude, des ouvrages sur la connaissance de soi, les métiers, les entreprises, les concours de la fonction publique, les stages en entreprise, les études supérieures et l'emploi.

Il s'agit d'un fonds de premier niveau. Pour tout approfondissement du sujet, le public est réorienté vers le SCUIO-IP (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation et d'Insertion Professionnelle).

Culture générale

Le domaine culture générale est un fonds transversal commun à toutes les filières de BUT. Il regroupe les thématiques dites « de culture générale » dont certaines sont liées à des enseignements

(langues, usuels, expression-communication, arts graphiques et appliqués, cinéma) et d'autres qui sont alimentées ponctuellement en fonction des projets des étudiants et des demandes des équipes pédagogiques (généralités, histoire-géographie, histoire de l'art).

La bibliothèque du site d'Auch dispose du fonds de culture générale de ses partenaires INSPE et Atelier Canopé 32.

Littérature - Loisirs

Ce fonds est composé de romans, bandes dessinées et mangas.

La collection représente un vaste panel d'éditeurs et d'auteurs connus et moins connus dans différents genres. Elle tente ainsi de faire découvrir des textes originaux par leur style ou leur thématique.

La bibliothèque du site d'Auch dispose du fonds de littérature de ses partenaires INSPE et Atelier Canopé 32.

L'usage du bâtiment particulier qu'est la Maison de Campus a conduit à mettre en place une politique d'acquisition qui comprends désormais des ouvrages dits de détente/loisirs, littérature, graphisme, etc. dont certains recourent des thématiques d'enseignement. Ce nouveau fonds est une création ex-nihilo depuis 2019.

DVD

Les DVD sont systématiquement achetés en dehors du marché chez des fournisseurs spécialisés tels que COLACO. Des droits afférents au prêt et/ou à la consultation sur place sont applicables conformément à la loi sur le droit de prêt.

Les droits de prêts sont privilégiés aux droits de consultation sur place, souvent plus chers à l'achat. Néanmoins, les enseignants peuvent emprunter les dvd pour une diffusion à leurs étudiants dans les locaux de l'IUT.

Dans les CRDoc Ponsan et Ranguel, le fonds DVD est constitué de films récents ou plus anciens de différents genres. Le choix se fait en fonction des récompenses et des critiques de films, des demandes des enseignants et/ou étudiants.

La bibliothèque du site d'Auch possède un fonds de DVD documentaires.

Fonds documentaires patrimoine scientifique

Le reclassement et la recotation entrepris à l'occasion de la fusion physique des collections de la bibliothèque commune de la Maison de Campus du site de Castres a conduit à la mise en lumière de deux fonds documentaires à forte valeur scientifique, celui de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Castres Mazamet, axé sur la chimie du textile, et celui de la Poudrerie de Toulouse, sur la chimie de l'armement.

Rapports de stage et projets tuteurés

La bibliothèque du site d'Auch dispose d'un fonds de rapports de stage et de projets tuteurés.

5.3 Accès aux collections

La majorité des collections des CRDoc Ponsan, Ranguel, Auch et Castres est empruntable et en libre accès. Les ouvrages sont classés selon la classification décimale Dewey.

Les revues sont également empruntables à l'exception du dernier numéro reçu qui est consultable sur place.

Les documents empruntés peuvent être rendus dans une autre bibliothèque du réseau Toulouse Midi-Pyrénées dans le cadre du service de navette.

Ils peuvent être également empruntés dans une autre bibliothèque du réseau et être retirés dans la bibliothèque d'IUT de son choix.

L'accès aux ressources électroniques est facilité par le portail « Bibliothèques de l'UPS », ainsi que par l'accès distant DOCADIS (Document à Distance).

Au CDRSHS, les ouvrages et les périodiques sont majoritairement en libre accès à l'exception de certains titres qui sont conservés en magasin.

Le centre de documentation étant dédié à la recherche, les conditions de prêt y sont spécifiques.

5.4 Signalement des collections

Pour assurer une bonne visibilité des fonds, les collections sont signalées dans le catalogue des bibliothèques universitaires Toulouse Midi-Pyrénées (Archipel) et dans le catalogue collectif français du Système Universitaire de Documentation (SUDoc).

Les acquéreurs mènent un travail constant d'harmonisation des plans de classement et de mise à jour de la signalétique afin de faciliter l'accès aux collections.

En complément, la bibliothèque d'Auch signale les rapports d'activités et les rapports de projets tuteurés dans le catalogue BCDI Web.

5.5 Valorisation des collections

La valorisation des nouveautés est assurée à deux niveaux :

- pour le SCD, par les responsables des acquisitions des bibliothèques Ponsan et Ranguel en participant mensuellement à la valorisation des nouveautés du SCD sur le catalogue Archipel (onglet *Nouveautés*).
- pour l'IUT, par les acquéreurs en diffusant les bulletins de nouveautés sur l'espace Moodle *Nouveautés* et aux référents documentation des départements d'enseignants concernés.

La valorisation thématique des ouvrages permet des mises en valeur lors des journées nationales des bibliothèques d'IUT autour d'expositions, de conférences ou d'événements spécifiques (semaine de l'entrepreneuriat, partenariat avec le référent Handicap, prêt surprise, chasse aux infos, etc.).

Le responsable de la bibliothèque d'Auch valorise aussi les collections par le biais de portails thématiques (*Scoop'it*).

En complément, la responsable du CDRSHS valorise les collections de périodiques et certains ouvrages par une revue de presse (*CDRSHS Infos* depuis 2021) diffusée aux enseignants chercheurs et doctorants des laboratoires SHS de l'UPS sur le site web du LERASS et sur les pages bibliothèques du site web de l'IUT.

Plusieurs acquéreurs des bibliothèques de l'IUT participent à la valorisation des ebooks SCD sur le catalogue Archipel (onglet *E-books*).

Enfin, les acquéreurs assurent une valorisation des ouvrages imprimés et numériques en réalisant des bibliographies thématiques diffusées sur l'espace Moodle *Bibliographies*. Ces bibliographies sont interactives, elles renvoient sur les notices bibliographiques du catalogue Archipel.

6/ Politique d'acquisition

6.1 Responsabilité en termes d'acquisitions

La politique documentaire est mise en œuvre dans chaque bibliothèque d'IUT par le responsable de bibliothèque ou le responsable des acquisitions, en respectant le budget alloué par le responsable de la politique documentaire de l'IUT.

Pour les sites de Ponsan et Rangueil, le responsable des acquisitions est chargé de la répartition du budget d'acquisitions, de la coordination des acquéreurs, de la validation des commandes et de faire le lien avec les fournisseurs.

Il définit avec le responsable de la politique documentaire les axes de développement de celle-ci et propose des outils d'analyse et de gestion des collections, ainsi que des indicateurs de suivi.

Chaque acquéreur a en charge plusieurs domaines thématiques. Il en assure le suivi et le développement. Il est alors l'interlocuteur privilégié des fournisseurs, des enseignants et des étudiants pour les thématiques dont il a la responsabilité. Il dépense le budget alloué dans ces domaines d'acquisition. Pour cela, il effectue une veille sur la base bibliographique nationale Electre, dans les bibliographies de Livre de France, sur les sites d'éditeurs et sur les sites spécialisés.

Les achats et dons de périodiques, quant à eux, sont gérés par un responsable des périodiques pour les sites Ponsan et Rangueil ou par le responsable des bibliothèques des sites délocalisés.

Actuellement aucun achat d'ouvrage numérique ni de revue électronique ne s'effectue au niveau des bibliothèques d'IUT, l'IUT bénéficiant des ressources électroniques acquises par le Service Commun de la Documentation (SCD) de l'UPS.

6.2 Principes et critères de développement des collections

Pluridisciplinarité

Les bibliothèques d'IUT développent des collections qui répondent aux besoins des départements d'enseignements en suivant les Programmes Nationaux (PN) des BUT et les programmes des licences dispensées à l'IUT. Les suggestions d'achat des enseignants et des étudiants recueillies par les acquéreurs sont prises en compte et traitées en priorité lorsqu'elles répondent aux critères énoncés dans la charte documentaire et en fonction de leur disponibilité sur le marché. Les référents documentation sont consultés pour recueillir les suggestions d'achats de leur département.

La couverture des domaines est donc pluridisciplinaire mais elle ne prétend pas à l'exhaustivité.

Collection multi-support

Les collections imprimées sont complétées par des supports numériques comme des CD-Rom d'accompagnement, progressivement remplacés par des supports en ligne pour certains titres papiers et des DVD.

Principes généraux d'achat

- Choix des fournisseurs

Les acquisitions se font auprès des fournisseurs retenus dans le cadre du marché public en vigueur à l'UPS. Il existe deux marchés : un pour les ouvrages et un pour les abonnements aux revues. Le marché des ouvrages est réparti en plusieurs lots, chaque lot représentant une thématique définie. Les marchés sont reconduits tous les 4 ans, impliquant parfois des changements de fournisseurs. Les commandes hors marché sont exceptionnelles et se font uniquement à la demande motivée d'un enseignant. L'achat de DVD se fait hors marché (cf. partie 4 – Budget documentaire).

- Critères d'achat d'ouvrages

Types de documents et niveau

Chaque bibliothèque acquiert et communique les documents considérés comme fondamentaux dans les domaines enseignés, sur tous types de supports dans la mesure où ils sont complémentaires.

Les bibliothèques d'IUT acquièrent des documents de niveau Licence voire Master dans tous les domaines qui font l'objet d'un enseignement. L'achat de niveau plus pointu se fait sur demande spécifique.

Pour le CDRSHS, les acquisitions sont de niveau Master, Doctorat et recherche.

La répartition des acquisitions entre les différents types de supports (livres, manuels d'enseignements, livres d'exercices, usuels, livres avec CD-Rom d'accompagnement ou contenu pédagogique en ligne...) s'effectue en fonction de l'offre éditoriale et des usages sur chaque support.

Langues

Les ouvrages et les périodiques sont acquis en langue française ; à l'exception de quelques romans de langue anglaise achetés pour le fonds littérature ou langues. Les bibliothèques de l'IUT développent un fonds de dictionnaires de langues en français, anglais, espagnol, allemand, italien, chinois, arabe. Les acquisitions de documents en langue étrangère (type manuels) ne se font qu'à la demande d'un usager ou dans le cas où aucun document sur un sujet n'existe en français.

Le CDRSHS achète régulièrement des ouvrages en langue anglaise puisque la langue principale de communication des résultats scientifiques est l'anglais.

Pour les ouvrages en langues étrangères, une demande de devis avant la décision d'achat est systématique, en raison des différences de prix qui peuvent être appliquées.

Nombre d'exemplaires

Le nombre d'exemplaires est déterminé en fonction du nombre de lecteurs, du taux de rotation des collections empruntées et par la prescription des enseignants.

De manière générale les ouvrages sont acquis en un seul exemplaire sauf cas particulier d'ouvrages de référence de niveau BUT, de manuels spécifiques IUT, de méthodes de langues ou de documents à fortes demandes, tels que les ouvrages de préparation aux concours pour lesquelles on peut acheter jusqu'à 4 exemplaires.

Date de publication

Les bibliothèques d'IUT acquièrent en priorité la production éditoriale courante afin de proposer une documentation d'actualité dans les domaines d'enseignements de l'IUT.

Les documents fondamentaux n'ayant pas fait l'objet d'une réédition et pouvant faire défaut dans une discipline sont également acquis, sous réserve de leur disponibilité sur le marché.

Pour les ouvrages d'occasion, une demande de devis est effectuée en raison des prix variables pratiqués.

- *Critères d'achat pour les périodiques*

Les bibliothèques d'IUT s'abonnent uniquement au support papier des périodiques (l'achat des revues électroniques étant géré par le SCD de l'UPS).

Ce sont des abonnements à la presse généraliste et d'information ainsi qu'à des revues spécialisées et de vulgarisation. Les responsables des périodiques veillent à la répartition des domaines couverts en fonction des PN et de l'offre éditoriale. Les nouveaux abonnements sont contractés à la demande d'enseignants et de personnels de l'IUT. Le budget consacré aux achats de périodiques imprimés ne doit pas dépasser 30% du budget acquisitions.

La politique d'abonnement tient compte des fonds disponibles dans le réseau des bibliothèques universitaires Toulouse Midi-Pyrénées.

6.3 Politique de gestion des dons

Dons entrants

Les bibliothèques d'IUT acceptent les dons dans la mesure où ils représentent un intérêt pour l'enrichissement des collections existantes et respectent les critères définis dans la présente charte documentaire. Il appartient à la bibliothèque de définir les règles d'accès et de prêt de ces documents. Le donateur s'engage à accepter que les documents ne soient pas nécessairement intégrés au fonds et soient éliminés sur décision des personnels de la bibliothèque, de manière immédiate ou lorsqu'ils jugent le document obsolète.

Les dons entrants intégrés aux collections sont signalés dans les catalogues des bibliothèques Archipel et Sudoc.

Au CDRSHS, les dons entrants prennent différentes formes :

- des dons d'ouvrages neufs d'éditeurs : ce sont soit des dons spontanés d'auteurs (membres de laboratoires ou auteurs extérieurs plus rarement), soit des dons de la rédaction de la revue Sciences de la société, soit plus rarement des dons d'éditeurs au titre du service de presse.
- des dons d'ouvrages d'occasion de particuliers, de bibliothèque ou d'établissement : ce sont des dons d'enseignants-chercheurs des laboratoires SHS, du CRDoc Ponsan.

Dons sortants

Les documents sortis des collections sont proposés aux associations qui collectent des livres.

Dans ce cadre, les bibliothèques Ponsan et Rangueil ont développé un partenariat avec des associations humanitaires.

Les bibliothèques Ponsan et Rangueil participent au plan de conservation partagée des périodiques en Midi-Pyrénées (PCPP-MP) à l'initiative du Centre Régional des Lettres (CRL). Ce plan a pour but de valoriser les collections de périodiques imprimés en répartissant la conservation des titres entre les bibliothèques participantes. N'ayant pas vocation à conserver les documents, les bibliothèques d'IUT font des dons pour le PCPP-MP.

7/ Politique de conservation et d'élimination

7.1 Inventaire

Un inventaire des collections des bibliothèques de l'IUT est effectué généralement tous les deux ans.

A la suite de cet inventaire, les documents perdus ou manquants sont retirés des collections et le catalogue est mis à jour.

Au cas par cas, les documents disparus sont remplacés s'ils sont toujours édités et pertinents pour les collections.

7.2 Principes de conservation par support

Les bibliothèques d'IUT n'ont pas de mission patrimoniale de conservation, cependant compte tenu de la rareté de certains ouvrages, le désherbage tient compte de leur intérêt futur.

Ouvrages

Les bibliothèques mettent à disposition des usagers des collections récentes et actualisées, celles-ci sont régulièrement mises à jour selon les principes d'acquisition (cf. partie 6 – Politique d'acquisition) et des règles et critères d'élimination (cf. partie 7.3 – Critères et modalités de désherbage).

DVD

L'ensemble de la collection de DVD est conservé depuis sa création, dans la mesure du possible de l'espace disponible dans les rayonnages. Des critères d'élimination sont néanmoins appliqués (cf. partie 7.3 – Critères et modalités de désherbage).

Périodiques imprimés

Les titres des périodiques généralistes, spécialisés et d'information sont conservés sur une durée déterminée selon un plan de conservation variant de 6 mois à 6 ans.

Les plans de conservation sont déterminés distinctement sur les 2 sites :

- à la bibliothèque Rangueil : selon la périodicité des titres.
- à la bibliothèque Ponsan : selon la nature de l'information et la périodicité du titre.

Seuls les titres en lien avec l'IUT sont conservés sans limitation de date pour mémoire de l'établissement (Ponsan).

Les collections sont conservées soit uniquement en salle (Rangueil), soit en salle et en réserve (Ponsan), la réserve étant utilisée uniquement pour la conservation des périodiques.

La durée de conservation des collections de périodiques à la bibliothèque d'Auch est variable en fonction des thématiques des départements d'enseignement.

Les collections de périodiques du CDRSHS sont conservées sur des durées beaucoup plus longues en fonction de leurs intérêts pour la recherche scientifique en SHS.

7.3 Critères et modalités de désherbage

Le désherbage est l'opération qui consiste à retirer des documents des collections. Ils sont alors sortis physiquement des rayonnages et délocalisés des catalogues. Les documents ne sont pas conservés après désherbage : ils sont donnés ou jetés.

Il est indispensable de désherber régulièrement les collections afin de garantir l'accès à une offre documentaire attractive et actualisée.

Le désherbage courant s'effectue ponctuellement selon la vie du fonds : livre perdu ou abîmé, achat d'une nouvelle édition.

Un désherbage systématique de la collection est à effectuer au minimum tous les 5 ans en éditant la liste de tous les exemplaires du fonds et en la croisant avec les critères de date d'édition, date d'entrée dans le fonds, nombre de prêts, date du dernier prêt, nombre d'exemplaires et d'éditions en rayon, état physique. Les acquéreurs s'appuient également sur la méthode IOUPI (Incorrect, Ordinaire, Usé, Périmé, Inadéquat) pour affiner la liste des « candidats au désherbage ».

Il n'est pas souhaitable de désherber plus de 25% des exemplaires de la collection lors d'une campagne de désherbage.

Le CDRSHS conserve systématiquement les ouvrages écrits ou co-écrits dans le cadre des recherches du Lerass, si les auteurs les déposent au centre de documentation.

Les enseignants-chercheurs sont consultés pour le désherbage de certains documents.

Les thèses et HDR soutenues au Lerass sont conservées.

Le CDRSHS dispose d'un magasin pour conserver les ouvrages et certaines collections de périodiques.

8/ Evaluation des collections

Les bibliothèques de l'IUT disposent actuellement d'indicateurs quantitatifs sur les collections et les services pour réaliser les rapports annuels d'activités, les rapports de gestion (contrat, évaluation) et le recueil des données pour l'Enquête Statistique Générale des Bibliothèques Universitaires (ESGBU). Ces éléments d'évaluation des collections et des services sont diffusés au sein de la Commission documentation de l'IUT.

Pour le CDRSHS, les bilans d'activité sont également destinés aux responsables des laboratoires de recherche SHS.

9/ Objectifs de développement des collections

Afin d'évaluer au mieux la mise en œuvre et le suivi de la politique documentaire, et de s'assurer de son adéquation avec les besoins des usagers, les bibliothèques d'IUT devront réaliser un diagnostic des collections, qui permettra de décliner un plan de développement des collections.

Cet objectif est reporté, dans l'attente d'un tableau de bord SCD UT3.

Poursuivre la valorisation des ressources numériques reste le deuxième axe de développement des bibliothèques avec pour objectif de réduire la fracture entre les collections imprimées et numériques, notamment en s'efforçant de rematérialiser les ressources numériques.

Bibliothèques de l'IUT Paul Sabatier

CRDoc Ponsan

115 route de Narbonne
31077 Toulouse cedex
05.62.25.82.86

CRDoc Rangueil

133 avenue de Rangueil
31077 Toulouse cedex
05.62.25.89.46

CDRSHS-UPS

115 Route de Narbonne
31077 Toulouse cedex
05.62.25.82.82

Bibliothèque Auch

24 rue Embaquès
32000 Auch
05.62.61.73.47

Bibliothèque Castres

Maison de Campus
39 rue Firmin Oulès
81100 Castres
05.62.61.73.47

2022